

# Avis d'appel public à la concurrence

## **Pouvoir adjudicateur :**

Désignation :

### **Commune de Beauvais-sur-Tescou**

211 Rue de la Mairie

81630 Beauvais-sur-Tescou.

Téléphone : 05.63.40.58.74 / 06.43.29.30.88

E-Mail : [mairie.beauvais.tescou@wanadoo.fr](mailto:mairie.beauvais.tescou@wanadoo.fr)

Statut : Etablissement public local à caractère administratif

Activité(s) principale(s) : Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Profil d'acheteur :** <http://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un marché.

## **Objet du marché :**

### **Mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une halle et aménagement des abords.**

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme du marché : Marché ordinaire

Type de marché de services : Services courants hors services sociaux, spécifiques et juridiques

Prestations intellectuelles – Mission de maîtrise d'œuvre

La partie de l'enveloppe financière affectée aux travaux (Co) par le maître de l'ouvrage est égale à **350 000.00 euros hors taxes.**

## **CPV global à la consultation**

**CPV principal :** 71310000-4 [Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction](#)

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires. Les prix sont révisibles annuellement.

## **Dévolution en marché unique.**

### **Variantes :**

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Le marché a une durée prévisionnelle de 36 mois.

**Retenue de garantie :** Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

**Avance :** L'avance obligatoire est possible. A minima, son montant est égal à 5 % du montant du marché.

Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée.

## **Conditions relatives au marché :**

Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Budget communal. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : pas de forme imposée. Unité monétaire utilisée : euro. Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue Française ainsi que les documents de présentations associés.

## **Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :**

### Présentation de candidature :

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont :

### Capacité économique et financière :

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

### **Prestations réservées :**

Qualification professionnelle exigée des candidats : Concernant le ou les architectes : Loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture

La présente consultation s'adresse à une équipe de maîtrise d'œuvre constituée soit en groupement, soit en candidat individuel, qui devra obligatoirement réunir les compétences pluridisciplinaires suivantes : en matière d'architecture, d'économie de la construction, de structures, travaux de VRD, (accès et parking pour une circulation apaisée autour de la halle), travaux d'aménagements paysagers.

L'architecte devra être inscrit à l'ordre des architectes (ou équivalent pour les candidats non établis en France).

Un candidat ne disposant pas de l'intégralité de ces compétences verra sa candidature déclarée irrecevable.

**Procédure :** MAPA ouvert

### **Critères d'attribution**

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

#### **1. Critère Prix des prestations pondéré à 40 sur 100 points.**

#### **2. Critère Valeur technique pondéré à 60 sur 100 points.**

##### **2.1a. Sous-critère Mémoire technique n°1 pondéré à 10 sur 60 points.**

Mémoire technique n°1 descriptif présentant l'esprit et les lignes directrices du projet ainsi que l'organisation de l'équipe de maîtrise d'œuvre et les interactions avec la maîtrise d'ouvrage (4 pages R/V maximum)

##### **2.1b: Sous-critère Mémoire technique n°1 pondéré à 5 sur 60 points.**

1 Référence sur projet similaire, voir autre construction de coût équivalent.

##### **2.2. Sous-critère Mémoire technique n°2 pondéré à 25 sur 60 points.**

Mémoire technique n°2 décrivant la méthode choisie par le candidat pour proposer un projet de qualité sur l'ensemble des thèmes suivants (4 pages R/V maximum) :

- Caractéristiques esthétiques, et opérationnelles (pendant et après les travaux),
- Fonctionnalité de la halle pour les usages (voir cahier des charges).
- les abords : Accessibilité, circulation autour de la halle, parkings, espaces verts, zones végétalisées.
- Contraintes réglementaires liées aux ERP,
- Diversité au sens large du terme (matériaux utilisés, volumes, etc. ...),

##### **2.3. Sous-critère Mémoire environnemental n°3 pondéré à 10 sur 60 points.**

(4 pages R/V maximum)

- Performances énergétique (éclairage de la place).
- Récupération des eaux pluviales et leurs usages.
- place du paysage végétal et son entretien.
- Implantation de l'ouvrage et du local, bon confort visuel des habitants riverains
- Respect de l'environnement.

##### **2.4. Sous-critère Mémoire technique n°4 pondéré à 10 sur 60 points.**

Mémoire technique n°4 comprenant d'une part, un planning prévisionnel détaillé et une note technique précisant les modalités d'optimisation du délai global d'exécution et d'autre part, un tableau de présentation des temps passés par intervenant et par phase (couplé avec le planning prévisionnel).

Pour information : La somme des notations des critères est égale à 100 points

**Renseignements d'ordre administratif :**

La présente consultation est une consultation initiale.

*Date d'envoi du présent avis à la publication : **Mardi 4 juin 2024.***

*Date limite de réception des offres : **vendredi 12 juillet 2024 12H00.***

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Délivrance du DCE**

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

**Conditions de remise des offres :**

La transmission des offres se fait obligatoirement par **voie électronique** via le profil d'acheteur :

**<http://www.marches-securises.fr>**

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

**Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :**

- **Pour les renseignements d'ordre administratif et technique :**

Via la consultation sur le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

- **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Toulouse 68 rue Raymond IV BP 7007 31068 Toulouse CEDEX 07 (France) -  
Téléphone : 05.62.73.57.57 - Télécopieur : 05.62.73.57.40 - [greffe.ta-toulouse@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulouse@juradm.fr)